

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Assemblée générale extraordinaire de Citel SA**

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société Citel SA (la "**Société**"), société cotée sur Eurolist d'Euronext Paris (Compartiment C, ISIN FR0000064305) a approuvé le 16 mai 2007 à une très large majorité l'apport partiel d'actif de l'intégralité de l'activité industrielle et commerciale actuelle de la Société à sa filiale, la société Citel Obsta Protection.

Cette même assemblée générale a approuvé le changement de dénomination de la Société en "Foncière Europe Logistique".

Ces approbations sont l'une des dernières étapes avant l'acquisition du contrôle de la Société par le groupe Foncière des Régions qui devrait intervenir avant la fin du mois de mai 2007.

L'acquisition du contrôle de la Société par Foncière des Régions sera suivie du dépôt par cette dernière d'une offre publique à destination des actionnaires minoritaires de la Société aux mêmes conditions de prix que pour les actionnaires majoritaires.

Le marché sera tenu informé des modalités de l'opération dès que possible.

La suspension de la cotation de la Société est maintenue jusqu'à la parution d'un nouvel avis.